

ORLÉANS MÉTROPOLE ET LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE S'ENGAGENT POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Orléans Métropole, aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire s'engagent dans la préservation de la biodiversité. Le conseil métropolitain d'Orléans Métropole a approuvé à l'unanimité, lors de sa séance du 5 février 2026, une convention de coopération avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire. Ce partenariat, d'une durée de trois ans (2026-2028), vise à renforcer la préservation des espaces naturels sur le territoire métropolitain.



La convention fixe plusieurs axes d'intervention prioritaires. Les deux partenaires travailleront conjointement à l'évaluation patrimoniale des 18 sites naturels d'intérêt métropolitain (l'étang du Ruet à Marigny-les-Usages, les Groues à Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle, le Dhuy à Saint-Cyr-en-Val, les prairies de Pont aux Moines à Mardié et Chécy), afin de définir une stratégie d'intervention ciblée en matière de connaissance, de restauration et de valorisation.

Parmi les chantiers identifiés figurent notamment la sensibilisation des milieux ligériens favorables aux sternes naines et pierregarins, espèces présentes sur le tronçon de Loire traversant la métropole (en lien avec LNE, l'OFB et la DDT45), ainsi que la gestion durable des prairies de Pont aux Moines. La prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme est également au programme.

UNE COMPLÉMENTARITÉ D'EXPERTISE

Fort de son agrément de Conservatoire d'espaces naturels depuis 2013 et d'une connaissance approfondie du territoire métropolitain, le CEN Centre-Val de Loire apporte son expertise naturaliste. Orléans Métropole, qui exerce une compétence exclusive en matière de valorisation du patrimoine naturel et paysager, apporte quant à elle sa capacité d'action territoriale et de maîtrise d'ouvrage.

La contribution financière d'Orléans Métropole est fixée à 20 000 € maximum par an.



orleans-metropole.fr

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Germain FOURNIER
CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr